

# La requalification du parc de logements communaux et intercommunaux Un enjeu pour 2015 – 2020

26 janvier 2017 – St Priest Ligoure







# RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX (Décembre 2016 – janvier 2017)





# Résultats de l'enquête Pourquoi une enquête ?

#### **Objectifs**

- Compléter la connaissance du parc sur la partie est de la Châtaigneraie
- Évaluer le potentiel de réhabilitation

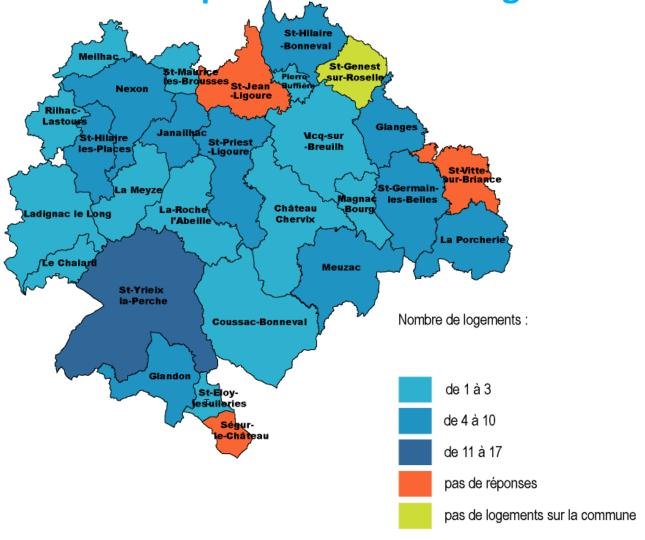
#### méthodologie

- Questionnaire en ligne (décembre 2016 janvier 2017)
- Taux de réponse de 90 % (25 communes sur 28 et 3 CC sur 3)
- Une précision inégale suivant les questions





Répartition des 108 logements recensés







## Résultats de l'enquête Un très fort taux de vacance

- Un parc essentiellement communal mais 2 CC propriétaire de logements
- Seulement 25 % de logements conventionnés (logement dit « social »)
- 100 % du parc produit avant 2005 (2/3 avant 1990)
- 50 % a fait l'objet d'une réhabilitation importante, en majorité depuis 1990
- 25% de logements vacants au moment de l'enquête





# Résultats de l'enquête Grands logements, peu d'occupants

• 56 % appartements T3 et + + 17 % maisons



73 % de grands logements

• 45 % de personnes seules + 30 % de couples



60 % de ménages < ou égal à 2 personnes





# Résultats de l'enquête Occupants et niveau de loyers

- Ancienneté d'occupation : 75 % avant 2008 (dont 23 % avant 1990!)
- Des ménages d'actifs : 2/3 d'occupants de de 60 ans (et 10% de non réponses)
- 60 % de loyers entre 200 à 400 € mensuels
- Des loyers en majorité réévalués annuellement, mais encore des pratiques liées au changement de locataire





### Une difficulté à apprécier la performance énergétique

• 36 % DPE « ne sait pas » + 30 % « sans »



# 2/3 du parc sans étiquette énergétique connue

(17 % du parc en étiquette E)

Appréciations des collectivités :

« Bonne, plutôt bonne »	« Mauvaise, plutôt mauvaise »	
10 réponses	15 réponses	
41 logements	63 logements	



# Résultats de l'enquête Un potentiel travaux non négligeable

TRAVAUX (En nombre de logements)	Souhaités par les locataires	Que les collectivités projettent d'entreprendre dans les 3 ans
Entretien courant (peinture, sols)	8	3
Sur des travaux de gros œuvre (toiture, murs)	-	-
Sur des travaux d'adaptation à l'âge	-	2
sur des travaux d'isolation et /ou chauffage	9	9
Réhabilitation complètes		1
TOTAL	17	15



# Difficultés et attentes : cohérence et décalage

Difficultés rencontrées dans la gestion du parc	Occurrence	Attentes pour améliorer la qualité ou la gestion du parc	occurrence
Coût des travaux (de rénovation, d'entretien)	++++	Des financements pour les travaux (rénovation ou création)	+++++
Louer des logements peu performants énergétiquement ou inadaptés à la demande	+++	Besoin de conseil sur l'isolation, l'énergie	+
Paiement du loyer ou des charges (impayés, retards)	+++	Simplification de l'accès aux aides financières	+
Trouver des locataires	+		
Établissement des baux et des états des lieux	+		
Peu d'aides	+		





# Conclusion: précarité énergétique des ménages...

Grands logements...



... peu ou mal isolés et/ou chauffés...



... pour des ménages réduits et sans doute « modestes »

Situations potentielles de précarité énergétique





# Conclusion : ... et contraction progressive du parc lcatif « réel »

Logements inadaptés à la demande...



... nécessitant une réflexion et des coûts importants...



... dans un contexte de budgets contraints

Sortie de fait d'une partie du parc du marché locatif







# **POURQUOI UN ENJEU?**







# Pourquoi un enjeu ? Risques et menaces

- Engrenage de la paupérisation des ménages
- Une obligation légale : la décence des logements
- Un risque juridique et financier à louer des logements non décents

Ne pas être des « marchands de sommeil »





#### Pourquoi un enjeu?

### Capacité d'accueil et de maintien de population

- Accueil de population et décohabitations (voulues, subies)
- Parc communal = parc locatif majoritaire dans les communes les plus rurales

Une nécessité en cas de carence de l'initiative privée





# Pourquoi un enjeu ? Image et attractivité

- Entretien et mise en valeur extérieure des bâtiments pour l'image du bourg
- Des logements adaptés aux exigences d'aujourd'hui pour être attractifs
- Passer d'une approche technique du « logement » à une approche stratégique sur « l'habitat »







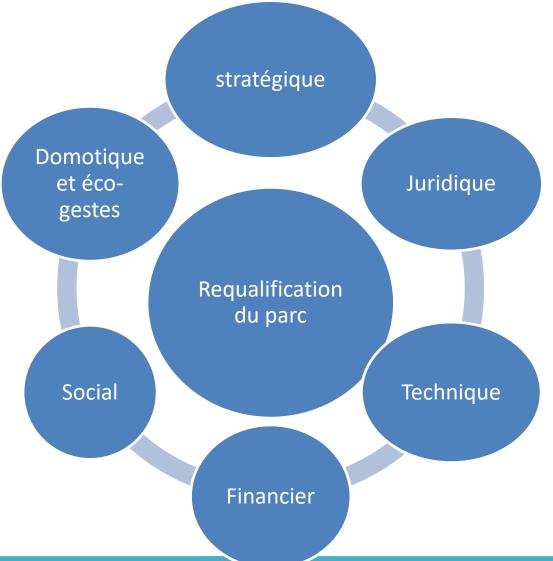
# UNE DEMARCHE GLOBALE DE REQUALIFICATION DU PARC POUR 2015 - 2020







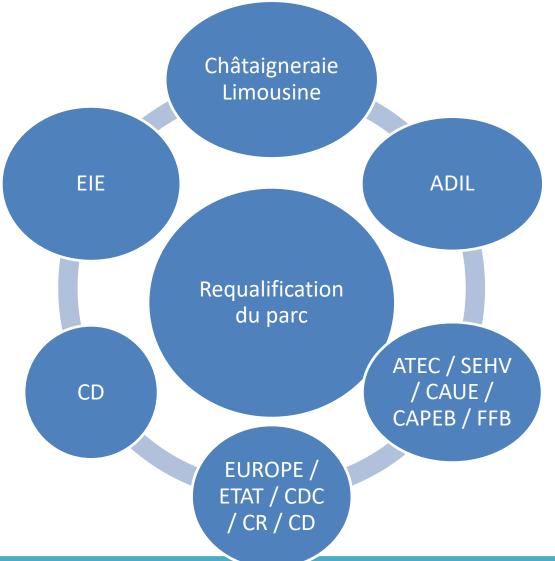
Un accompagnement multiple...







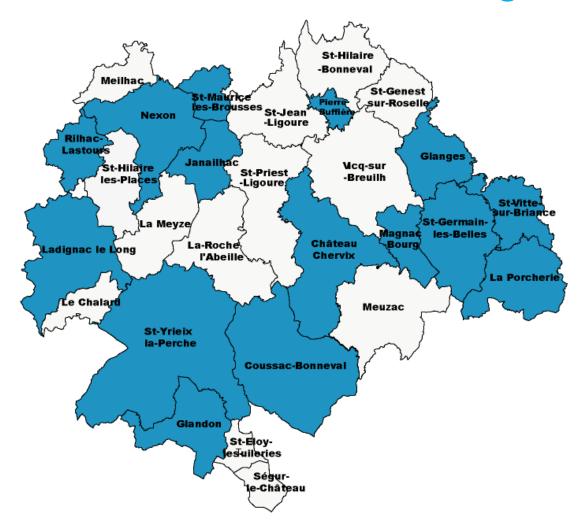
...par des partenaires multiples







### Communes adhérentes au service énergie du SEHV



Réalisation: Fédération Châtaigneraie Limousine - janvier 2017





# Une démarche globale Des financements intéressants, ciblés sur la performance énergétique

CD 87	CR Limousin	FEDER	Etat / CDC
<ul> <li>2 dispositifs d'aides :</li> <li>10 % de 60 000 € HT (Acq-Rhéab.)</li> <li>30% de 12 000 € HT (trav. Ponctuels)</li> </ul>	<ul> <li>2 niveaux d'aides :</li> <li>20 % de 15 000 €</li> <li>TTC</li> <li>30 % si commune &lt;</li> <li>à 5 000 hab.</li> </ul>	<ul> <li>20 ou 40 % sur le TTC</li> <li>Pas de plafonds d'aide ni de dépenses.</li> </ul>	<ul> <li>Aide Palulos</li> <li>TVA 5,5%</li> <li>prêts bonifiés de la CDC</li> </ul>
Tous travaux et honoraires.	Travaux de maîtrise de l'énergie exclusivement.		Tous travaux et honoraires.
Étiquette C ou D	Etiquette C	Étiquette C ou D	/
Logement social en sortie de travaux			

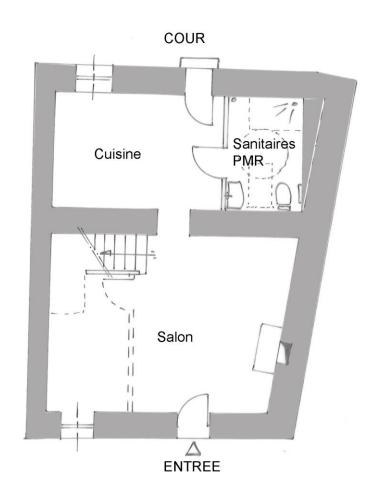
Logement social en sortie de travaux

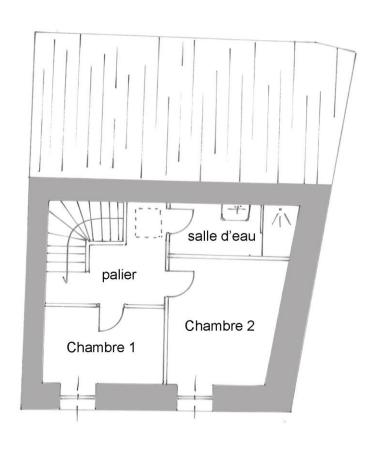
(conventionnement obligatoire)





# **Exemple: acquisition-réhabilitation (ATEC 87)**









# **Exemple: acquisition-réhabilitation (ATEC 87)**

#### **▶** <u>**DÉPENSES** (TVA À 5.5 %)</u>

MONTANT DES TRAVAUX131 031 €HONORAIRES D'ARCHITECTE15 724 €FRAIS D'ACQUISITION20 000 €FRAIS ANNEXES3 376 €TOTAL TTC170 131 €

#### > FINANCEMENT

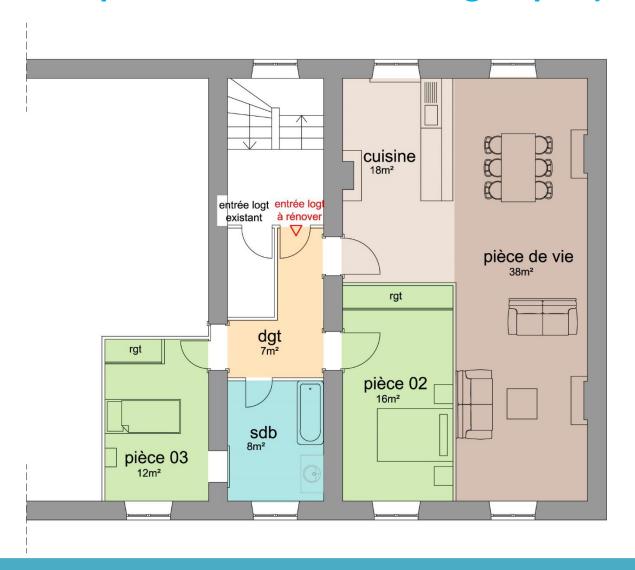
SUBVENTION RÉGION	4 500 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	6 000 €
SUBVENTION FEDER (20%)	25 074 €
FONDS PROPRES DE LA COMMUNE (10% MIN)	38 557 €
ECO-PRÊT À 0 % SUR 15 ANS	16 000 €
PRÊT PLUS/PAM À 1.35% SUR 25 ANS	80 000 €
TOTAL TTC	170 131 €

- ➤ RÉHAB TRES LOURDE : 2 125 € / M<sup>2</sup>
- > 415 € / MOIS DE LOYER, 404 € / MOIS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT





### **Exemple: réhabilitation énergétique (ATEC 87)**







# **Exemple: réhabilitation énergétique (ATEC 87)**

#### ➤ <u>DÉPENSES</u> (TVA À 5.5 %)

MONTANT DES TRAVAUX		66 600,00 €
HONORAIRES D'ARCHITECTE		8 400,00 €
FRAIS ANNEXES		4 842,00 €
	TOTAL TTC	70 158,00 €

#### > FINANCEMENT

SUBVENTION ETAT AIDES INDIRECTES (TVA À TAUX RÉDUIT)

TOTAL TTC	70 158,00 €
PRÊT PAM À 1.35% (RÉVISABLE) SUR 25 ANS <sup>(4)</sup>	46 658,00 €
FONDS PROPRES DE LA COMMUNE (10 % MIMI)	8 000,00 €
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	6 000,00 €
SUBVENTION RÉGION	4 500,00 €
SUBVENTION FEDER (20%)	5 000,00 €

- > Coût de réhab : 780 € / M²
- > 518 € / MOIS DE LOYER, 183 € / MOIS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT





# Une démarche globale Le bon ordre pour saisir les partenaires

#### Opportunité et faisabilité :

- 1. La Châtaigneraie Limousine (opportunité et lien à la revitalisation du bourg le cas échéant)
- SEHV (étude énergétique déterminant le bouquet de travaux)
- ATEC (aménagement et descriptif-estimatif conforme à l'étude du SEHV)

#### Montage des dossiers de demande de subvention :

- CD 87 : ATEC87 et Dominique LAMAUD,
- Région Nouvelle-Aquitaine et Europe (FEDER) : Martine ROUX et Jean-François DAUDET





#### Une démarche globale Suivi et veille

- Suivi par élargissement du Comité technique Ouest Limousin et points en CA et AG
- Veille sur évolution des dispositifs en lien avec :
  - Harmonisation des dispositifs en Nouvelle-Aquitaine
  - Modifications des compétences issues de la loi NOTRE
- ➤ NE PAS TARDER POUR ENGAGER LES ETUDES DE FAISABILITE!



